

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 12

26^e année • mercredi 22 mars 2023

l'hebdomadaire du syndicat **UNIA**

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

BATAILLE REMPORTÉE CONTRE LA PRÉCARISATION

Un récent arrêt de la Chambre constitutionnelle du canton de Genève donne raison aux syndicats: la limitation du travail temporaire est une mesure de politique sociale. Les entreprises actives dans la location de services à l'origine d'un recours contre un quota d'intérimaires sur les chantiers publics ont été déboutées. La lutte se poursuit pour les chantiers privés. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

RACISME À DÉRACINER

Sonya Mermoud

Sur le marché du travail, lors de la recherche d'un logement, dans les démarches administratives et pour la naturalisation, en matière de sécurité sociale et de police et justice: le racisme continue à étendre ses insidieuses et hideuses tentacules dans les différentes sphères sociétales. A stigmatiser des personnes aux noms jugés trop exotiques, n'ayant pas la bonne couleur, n'appartenant pas à la culture majoritaire. Des discriminations le plus souvent ordinaires, reposant sur des préjugés et des stéréotypes, des délits de faciès, qui pèsent lourdement sur la trajectoire des victimes ne disposant que d'un arsenal légal limité pour se défendre. Et craignant le plus souvent de se lancer dans des procédures complexes et chronophages. Cette situation se révèle d'autant plus aberrante que la population de 15 ans et plus résidant dans nos frontières se compose de

39% de personnes issues de la migration, dont plus d'un tiers possède la nationalité suisse. Le passeport rouge à croix blanche ne protège pas pour autant tous ses détenteurs d'actes et d'attitudes déplacées teintées de xénophobie. D'exclusions qui ne disent pas leur nom. Ce racisme structurel a fait l'objet d'une récente enquête menée par le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel, sur mandat de la Confédération. Avec des conclusions qui montrent une Suisse tout sauf exemplaire. Le problème se révèle particulièrement aigu sur le front du travail où différents groupes souffrent d'inégalités systémiques comme, précise le SFM, les personnes provenant du sud-est de l'Europe, des pays de l'ex-Yougoslavie et de l'Afrique subsaharienne et même dans certains cas de la Turquie et du Portugal. Lors de postulations, les candidats de couleur voient souvent, pour peu qu'ils aient joint leur photo à leur curriculum vitae, leurs chances de décrocher un entretien d'embauche s'évanouir. Et ce quand bien même ils seraient nés et auraient suivi leur formation dans nos frontières ou qu'ils bénéficieraient de la nationalité suisse. Etrangers dans leur propre pays... Un phénomène qui se manifeste en particulier pour les postes de cadres et de spécialistes. Aussi idiot qu'injuste et non sans conséquence, ce genre de discriminations sur la durée, notent les chercheurs, se traduit par un taux de chômage plus élevé, des salaires plus bas et une concentration de la main-d'œuvre racisée dans certains secteurs. Les inégalités de traitement

s'expriment également lors de la quête d'un appartement: les portes des régies tendent à se verrouiller pour certains patronymes à consonance albanais-kosovare ou érythréenne. Bien davantage que pour ceux d'un pays limitrophe de la Suisse. Sans oublier les effets dramatiques de ce racisme structurel sur les migrants les plus précaires qui éviteront au besoin de solliciter une aide sociale craignant pour leur statut de séjour ou un projet éventuel de naturalisation... Autant d'injustices enracinées dans nos structures et nos institutions, qui sont également alimentées par le politique, en particulier par les discours de partis nationalistes, et une stigmatisation souvent décomplexée des étrangers, boucs émissaires de différents maux...

Le 21 mars a été célébrée la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette date commémore le massacre de 69 manifestants tombés sous les balles de la police en 1960 à Sharpeville, en Afrique du Sud, alors qu'ils défilaient pacifiquement pour dénoncer les lois de l'apartheid. Aujourd'hui, chaque année, en Suisse et dans le monde, différents événements sont organisés à cette période afin de sensibiliser les populations à la problématique et lutter contre une xénophobie d'un autre âge. Encore beaucoup de pain sur la planche en perspective dans notre pays pour que le vivre ensemble s'inscrive naturellement dans une société pourtant grandie et magnifiée par la diversité... ■

PROFIL



Bastienne Joerchel, combats pluriels.

PAGE 2

SUISSE

Maladies professionnelles à charge des collectivités.

PAGE 3

ENVIRONNEMENT

Trouver du sens à son travail.

PAGE 6

GENÈVE

Salaires minimum déjà attaqué.

PAGE 9

Aline Andrey

Le 1^{er} avril, de nombreuses femmes partiront de la place des Nations à Genève pour marcher jusqu'au Palais fédéral à Berne. Parmi elles, Bastienne Joerchel. Si la Marche bleue est résolument féminine, elle est ouverte à tous et a-partisane. Son message à l'intention des autorités: respecter l'Accord de Paris en «mettant tout en œuvre, avec une priorité absolue, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici à 2030 et atteindre le niveau net zéro avant 2050, tout en protégeant nos écosystèmes». A l'origine de ce mouvement, M^{re} Irène Wettstein, avocate du climat, mais aussi l'économiste Julia Steinberger et la médecin Valérie d'Acremont, trois figures vaudoises connues du militantisme écologiste. Moins exposée médiatiquement sur ce thème, Bastienne Joerchel incarne le volet social. Directrice du Centre social protestant (CSP) Vaud, coprésidente de Swissaid, ancienne présidente de la Fedevaco, sa carrière suit le fil rouge d'une justice sociale qui prend racine dans ses convictions écologistes. Dans son bureau lausannois, elle nous reçoit chaleureusement, davantage pour parler des causes qu'elle défend plutôt que d'elle-même. Dans sa chronologie, elle évoque une année charnière: 1992. «J'avais 27 ans quand le Sommet de la Terre à Rio a lancé le concept de développement durable. On ne parlait plus seulement de la nature, mais de toutes les dimensions liées à l'écologie», se souvient la politologue, qui finit à cette même époque son mandat dans le Jura comme euro-déléguée, poste créé pour promouvoir l'adhésion à l'Espace économique européen...

UNE CARRIÈRE TAMBOURS BATTANTS

Celle qui a grandi et étudié à Genève s'installe alors à Renens, se marie et donne naissance à trois garçons tout en continuant de mener sa carrière de front. Engagée à Helvetas, puis à Alliance Sud, Bastienne Joerchel sensibilise et fait du lobbying pour les œuvres d'entraide, notamment sur les thèmes du commerce international et de l'agriculture. Femme de conviction à l'énergie communicative, elle milite aussi dans la rue en participant à l'organisation des manifestations contre l'OMC en 1998 à Genève.

Des sphères politiques et internationalistes, elle change de cap pour se lancer dans la formation de base d'adultes sur le terrain. A la tête de l'association Lire et Ecrire, elle entre en lien avec des personnes illettrées, découvre la richesse de leurs expériences tout comme l'importance de l'écriture pour mieux parler le français.

Sept ans plus tard, elle devient directrice du CSP Vaud avec toujours ce souci d'offrir un soutien aux précaires. «La plupart des bénéficiaires de nos services travaillent et sont insérés dans la société. Ces dernières années, nous sommes témoins de la fragilisation de cette tranche de la population, de l'ac-

croissement des inégalités, de ce fossé toujours plus grand entre riches et pauvres. Le Covid a été très dur pour les personnes sans statut légal qui, du jour au lendemain, ont été coupées de tout revenu... Au sein de notre équipe, on ressent l'épuisement maintenant. En écho au secteur de la santé, celui du travail social souffre aussi.»

UNE MARCHÉ MOBILISATRICE

Conseillère communale Verte à Renens depuis une quinzaine d'années (ponctuées d'une pause le temps d'une législature), Bastienne Joerchel se réjouit de

marcher pour la planète. Une manière aussi de faire pression avant la votation en juin sur la Loi sur la protection du climat, à la suite du référendum déposé par l'UDC. «La marche a été prévue avant cette votation. Pour nous, le message doit rester simple pour ne pas se disperser. Mais j'inviterai aussi celles que je rencontrerai à voter oui, car cette loi est bonne.» Pour elle, marcher est déjà en soi un acte militant mobilisateur. «Notre projet me fait penser à ces marches de femmes indiennes qui sortent des campagnes pour faire entendre leurs revendications dans les

centres de pouvoir. Dans les pays du Sud, les ONG misent beaucoup sur elles, car elles sont davantage responsables que les hommes, et plus concernées par les générations futures», souligne la coprésidente de Swissaid, avant de rappeler que les conséquences du réchauffement climatique affectent en premier lieu les plus pauvres, au Sud d'abord, mais aussi ici. Alors que, de surcroît, ce sont les plus riches qui émettent la majorité des gaz à effet de serre.

Et de souligner deux principaux enjeux face à la crise climatique: mettre un frein aux multinationales qui ont

mené une politique de désinformation systématique afin d'empêcher le virage vert; et trouver l'adhésion sociale de celles et ceux qui pensent à la fin du mois plutôt qu'à la fin du monde. «La redistribution des richesses et des ressources est inhérente à la transition. La question climatique est éminemment sociale et politique», indique-t-elle, forte de ses convictions qui évoluent. «Il y a quelques années, j'étais contre l'idée de transports publics gratuits, car je pensais que leur reconnaissance passait par un prix à payer. Aujourd'hui, face à l'urgence climatique, je pense que la gratuité est nécessaire! Idem pour les produits bios qui doivent devenir beaucoup moins chers, grâce à une action politique forte. Avec la loi du marché, on n'y arrivera pas. Les autorités doivent prendre leurs responsabilités et poser un cadre légal.» Bastienne Joerchel n'en perd pas son sourire pour autant. «Je ne suis pas alarmiste, car optimiste de nature. Mais j'espère que nous serons beaucoup, de toutes les classes sociales, à marcher sur Berne...» ■

Pour le programme de la Marche bleue, ponctuée de conférences et de rencontres, ainsi que pour signer l'Appel, aller sur: marchebleue.ch



Directrice du CSP Vaud et coprésidente de Swissaid, Bastienne Joerchel œuvre sur tous les fronts, sociaux comme écologiques.

LA JUSTICE CLIMATIQUE EN MARCHÉ

Marraine de la Marche bleue qui s'élance le 1^{er} avril, Bastienne Joerchel estime que la révolution verte est indissociable d'une mobilisation sociale


DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE PONT DU DIABLE, LA NEUTRALITÉ, LE CREDIT SUISSE

Un récit traverse les siècles en Suisse. C'est celui dit du Pont du Diable. Il place la figure de ce dernier face aux villageois de Göschenen, piêtres ingénieurs et piêtres maçons, et lui fait promettre de leur construire un viaduc capable de résister aux fureurs de la Reuss – moyennant quoi l'âme du premier promoteur utilisant l'ouvrage lui reviendra.

Cette légende a-t-elle surgi de notre Histoire collective étayée sur la base de faits dûment certifiés par les recherches archivistiques? Ou provient-elle de l'imaginaire commun que nous ne cessons d'entretenir pour qu'il nous serve encore aujourd'hui de matrice comportementale? La réponse n'a pas d'importance, l'essentiel étant ceci: le récit qui a fait des Helvètes les captifs du Diable a fabriqué leur surmoi, et nous ne cessons d'en payer le prix. Au point que notre âme dominante est un peu de «la première» que le Malin se mit en droit de prélever dès l'ouverture du Pont.

Le contexte historique objectif est connu. Nous sommes au moment où s'affirme l'indépendance des cantons suisses primitifs, quand la conjoncture européenne se renverse aux XII^e et XIII^e siècles: l'économie se ranime et les villes s'efforcent d'acquiescer entre elles le volume des courants commerciaux. Les empires germaniques veulent en effet conforter leur prépondérance en Italie, ce qui suppose le renforcement des échanges entre l'Allemagne et le monde méditerranéen.

Ils assignent donc une vocation nouvelle aux Alpes centrales, qui changent de statut: d'obstacle elles deviennent un lieu de transit. Les Urnais aménagent en conséquence les gorges de Schöllenen pour favoriser le franchissement du Gothard, et les vallées qui convergent vers le lac des Quatre-Cantons deviennent des paramètres territoriaux décisifs.

Tel est le décor spatial et temporel du récit décrivant la transaction de nos an-

cêtres avec les forces du Mal – pourvu que celles-ci leur procurent une infrastructure propice aux trafics les plus rentables: il s'agit d'obtenir une prospérité maximale en provenance d'autrui quelles que soient les confusions du Bien et du Mal requises par cette opération, et même quelles que soient les atteintes aux principes de la réciprocité. C'est à la lumière de ce dispositif mental collectif que nous pouvons éclairer quelques éléments de l'actualité politique et médiatique la plus brûlante en cette semaine inaugurale du printemps 2023, dont se dégagent la thématique insubmersible de la «neutralité» suisse et la cession, ce dernier dimanche, du Credit Suisse à l'UBS. Deux domaines évidemment distincts, mais semblablement pourris sous l'effet d'une hypocrisie devenue la compagne de nos raisonnements indigènes comme de nos agissements. Une hypocrisie qui s'inscrit parfaitement dans celle en provenance imaginaire de notre pacte dia-

bolique à Göschenen: pourvu que les affaires économiques et financières nous profitent, ou simplement paraissent nous profiter, abstenons-nous d'en décortiquer les ressorts, les dissimulations et la moralité. Ainsi, quand le président du Conseil fédéral Alain Berset fait sienne la vision d'une neutralité si peu nuancable qu'elle ne lui permet plus de différencier non pas rhétoriquement, mais *utilement* les agresseurs des agressés au sein du monde réel, en armant plus efficacement ces agressés face à ces agresseurs, c'est qu'un peu de notre hypocrisie séculaire a momentanément voilé son regard sur les choses.

Au point, on l'a vu, qu'un déferlement de critiques a déferlé sur lui dans les médias alémaniques et francophones allant du président des libéraux-radicaux à celui du Centre, et jusque dans son propre camp socialiste. Au point, on l'a noté d'autant plus vivement, que sa propre «âme» façon Pont

du Diable le fasse apparaître en complice objectif de l'UDC – dont nous connaissons de vieille date la position sur ce thème de la neutralité. Tant il est vrai que ne pas distinguer les agresseurs des agressés sur le plan pratique, c'est ne s'aliéner vraiment personne et profiter possiblement de tous.

L'affaire du Credit Suisse marié de force à l'UBS ne quitte pas notre affaire, mais la transpose un peu. Je veux dire que la légende du Pont du Diable salue, parmi d'autres traits, notre obsession de prospérité matérielle comme étant un de nos vœux les plus essentiels. En saluant donc nos institutions financières comme des sanctuaires inviolables où faire valoir ces vœux. Le fait que le Credit Suisse ait pu se constituer ces dernières années comme un lieu d'incorruptibilité comme un lieu d'impunité, malgré les errements pourtant notoires de ses dirigeants, est infiniment révélateur à cet égard, et nous allons tous le payer comme autant d'ouailles transies. A bas le Pont! ■

MALADIES PROFESSIONNELLES À LA CHARGE DES COLLECTIVITÉS

Unia dénonce la responsabilité des employeurs dans l'augmentation des primes d'assurances maladie



Une initiative parlementaire a été déposée demandant une meilleure reconnaissance des maladies liées au stress comme maladies professionnelles.

Aline Andrey

Ce sont plusieurs milliards de francs que les maladies liées à l'activité professionnelle, mais non reconnues comme telles, coûtent à la collectivité. Au lieu d'être du ressort de la Loi sur l'assurance accidents (LAA), elles reposent encore trop souvent sur la Loi sur l'assurance maladie (LAMal). «Ce problème a été soulevé il y a un certain temps par l'assemblée des délégués vaudois d'Unia, puis analysé au sein du syndicat», rappelle Yves Defferrard, membre du comité directeur. La semaine dernière, le conseiller national socialiste Baptiste Hurni, président de la Fédération suisse des patients, a relayé cette question cruciale en déposant une initiative parlementaire «Pour une meilleure reconnaissance des maladies liées au stress comme maladies professionnelles». Dans le texte, il est indiqué que les coûts du stress en Suisse se montaient, selon un rapport du Seco publié en 2000 (jamais réédité depuis), à 4,2 milliards de francs. Selon d'autres études internationales, plus récentes, les coûts économiques des maladies professionnelles dans les pays développés

sont estimés à 3% du PIB. Ce qui correspondrait à 22 milliards de francs en 2022 pour la Suisse...

CHARGE DE LA PREUVE

Or, pour Unia, ces coûts concernent la responsabilité des employeurs. Soutenant l'initiative parlementaire déposée, le syndicat souligne que «le lien de cause à effet entre les maladies qui ne figurent pas sur la liste existante des maladies professionnelles, comme toutes celles liées au stress, ne devrait plus être prouvé à plus de 75%, mais seulement à plus de 50%». «Jusqu'à présent, le burn-out, par exemple, n'est pas considéré en Suisse comme une maladie professionnelle. Il s'agit donc de démontrer qu'il est de la responsabilité de l'employeur à plus des deux tiers. Ce qui est inatteignable pour un médecin, car dans le dossier médical d'un patient, des antécédents comme un deuil, un divorce ou d'autres motifs de fragilisation peuvent être invoqués comme causes potentielles à l'arrêt maladie», dénonce Yves Defferrard. «Et cela ne concerne pas que les maladies psychiques. Par exemple, un parqueteur ou une employée d'une blanchisserie qui

inhale des produits chimiques à longueur de journée peinera à faire reconnaître l'origine professionnelle de son cancer des poumons, surtout si elle a fumé dans sa vie... Résultat, par ses primes maladie qui ne cessent d'augmenter, la population prend en charge les maladies professionnelles en lieu et place des assurances des employeurs. Avec son corollaire: une perte du pouvoir d'achat.» De surcroît, pour Unia, «la réglementation ne correspond plus aux connaissances actuelles de la médecine du travail et des sciences du travail. Il est en effet démontré que les troubles de la santé associés au travail, le plus souvent dus au stress en raison des changements dans le monde professionnel (densification, pression des délais, augmentation du décloisonnement entre travail et vie privée, croissance du secteur des services), augmentent fortement.» Dans ce sens, un postulat intitulé «Quelles pistes pour renforcer la prévention des maladies liées au travail?» a également été déposé pour améliorer «la prise en charge des cas d'épuisement au travail et certaines atteintes physiques à la santé, telles qu'une série de troubles musculo-squelettiques». ■

ADOPTION DE LA RÉFORME LPP: LE RÉFÉRENDUM EST PROGRAMMÉ

Sonya Mermoud

«Cette réforme est une catastrophe, portant particulièrement préjudice aux femmes et aux bas et moyens salaires.» Spécialiste en assurances sociales à Unia, Brigitta Bernet ne cache pas sa déception à la suite de l'acceptation, le 17 mars, de la réforme de la LPP par le Parlement. Cette révision se traduira par une perte de rentes pouvant atteindre, chiffre le syndicat, 270 francs par mois. Lors de la campagne de votation sur AVS 21, les partis bourgeois s'étaient pourtant engagés, après le relèvement de l'âge de la retraite des femmes, à prendre en compte la problématique des rentes insuffisantes. «Ils n'ont pas tenu leur promesse... Il ne reste rien du compromis judicieux des partenaires sociaux qui aurait permis de garantir le niveau des rentes dans le 2^e pilier – solution qui avait été trouvée avec les syndicats bien que souvent accusés de ne pas faire de concessions... La majorité bourgeoise en a fait un projet de démantèlement entraînant des détériorations notables pour les assurés.» Le syndicat estime que les déductions salariales augmenteraient parfois de plus de 7% pour les personnes à petits revenus. «Une situation dangereuse dans le contexte d'inflation et de hausse du coût de la vie avec pour conséquence un affaiblissement du pouvoir d'achat.» Les rentes des caisses de pension continueront par ailleurs à diminuer quand bien même elles ont déjà baissé de plus de 10% depuis 2015. Pour Unia, la réforme constitue «une attaque frontale contre le niveau de vie des retraités actuels et futurs». «Elle va complètement dans la mauvaise direction. Le 2^e pilier doit rester une assurance sociale et non devenir un self-service pour les assureurs et le secteur financier.» Dans ce contexte, le syndicat annonce qu'il soutiendra, avec l'Union syndicale suisse, le référendum d'ores et déjà programmé. «Il sera lancé à la fin du mois», précise encore Brigitta Bernet, insistant sur la nécessité d'améliorer les rentes. Et rappelant aussi le combat mené en faveur d'une 13^e rente AVS qui vient d'être rejetée par le Parlement (voir ci-dessous). «Les assurances sociales ne sont pas supposées faire de profit. L'AVS et la LPP ne remplissent pas leur mandat constitutionnel qui est d'assurer un maintien adéquat du niveau de vie à la retraite. Une situation qui déstabilise la société. C'est pourquoi nous soutiendrons le référendum et lutterons pour "AVS x13". Qui a travaillé toute sa vie mérite une vie digne.» ■

LES SÉNATEURS NE VEULENT PAS D'UNE 13^e RENTE AVS

Trois mois après le National, le Conseil des Etats a rejeté, le 15 mars dernier, l'initiative populaire en faveur d'une 13^e rente AVS lancée par l'Union syndicale suisse (USS) et des organisations féministes et de retraités. La Chambre haute n'a pas manifesté davantage d'intérêt pour les efforts déployés en faveur d'un contre-projet. «A travers ses dernières décisions, le Parlement montre non seulement que le problème des rentes lui est clairement indifférent, mais qu'il se fait complice actif d'un démantèlement constant de la prévoyance vieillesse solidaire que connaît la Suisse», a commenté l'USS dans un communiqué, estimant qu'une rente AVS supplémentaire s'avère toujours plus importante. «A cause de la hausse des loyers et des primes maladie ainsi qu'un renchérissement jamais atteint depuis des décennies, il reste toujours moins d'argent dans le portefeuille des retraités et des retraités. Comme les rentes du 2^e pilier baissent depuis des années déjà, il devient toujours plus important de renforcer l'AVS.» Dans ce contexte, la fédération syndicale annonce qu'elle se battra «de toutes ses forces» en faveur de son initiative qui sera soumise, en principe cette année encore, au verdict des urnes. ■ SM

«C'était quand la dernière fois que tu as été fier de ton travail?»

Les économistes français Thomas Coutrot et Coralie Perez signent un livre inspirant intitulé «Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire». Ils invitent les syndicats à s'emparer du thème

Aline Andrey

Aux Etats-Unis, depuis le printemps 2021, quatre à cinq millions de salariés démissionnent chaque mois. En Chine, le mouvement Tang Ping a appelé à lever le pied, avant d'être censuré. En France, les démissions sont en augmentation, notamment dans le système de santé ou la restauration. Un phénomène qui existe aussi, dans une moindre mesure, en Suisse. Face à ce constat, les économistes français Thomas Coutrot et Coralie Perez proposent une analyse fine sur les raisons des travailleuses et des travailleurs à se lever le matin. Le titre de leur ouvrage *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire* donne le ton. Salaires trop bas, remise en cause des conditions de travail, mais surtout perte de sens au travail. La crise du Covid a, selon leur analyse, accéléré une tendance qui existait déjà, preuve en est la notion de *bullshit job* («job à la con»)

qui a émergé il y a une dizaine d'années déjà. Le travail s'est appauvri, résultat du *new public management* basé sur le chiffre, sur la quantité plutôt que sur la qualité, et sur un contrôle permanent diminuant les marges de manœuvre des salariés. La crise écologique et celle du Covid ont exacerbé l'absurdité de certaines fonctions et ce, dans toutes les classes sociales.

REDÉFINIR LE TRAVAIL

Les chercheurs en viennent à redéfinir le travail. Ni «un effort fastidieux qui mérite récompense», ni «une pure expérience d'aliénation», «c'est d'abord l'activité organisée par laquelle les humains transforment le monde naturel et social et se transforment eux-mêmes». Au-delà du revenu, le travail est donc un moyen de transformer le monde, la société et soi-même. Il fait sens quand il est «vivant», «c'est-à-dire qu'il permet le déploiement, dans l'effort pour surmonter la résistance du réel, de l'intelligence individuelle et

collective, de la sensibilité et de l'attention humaines. C'est cette liberté nichée au cœur de l'activité de travail qui fait de ce dernier un enjeu politique majeur.» Se basant sur des études de terrain, les économistes donnent pour exemple les ouvriers de la logistique fiers d'assembler une belle palette. Une ingéniosité porteuse de sens. Or, les nouvelles technologies, comme l'instauration de la commande vocale déniaient toute liberté à l'ouvrier, puisque c'est l'ordinateur qui décide de l'ordre des colis à poser sur la palette, annihile toute autonomie et créativité. Selon Thomas Coutrot et Coralie Perez, au-delà d'un refus du travail, la grande démission est bien plutôt celui de l'opposition à «un travail insensé», «mutilé de son potentiel d'émancipation par le management financiarisé».

CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

Dans le chapitre «Travailler contre nature», les chercheurs soulignent les conflits d'intérêts des salariés face à la

crise écologique. Dès lors «passer du conflit à l'alliance entre mouvements syndical et environnemental est certainement un enjeu décisif pour espérer inverser la tendance à l'effondrement du vivant». Et de citer Marx qui dénonçait déjà le capitalisme comme minant «simultanément les sources originelles de toute richesse: le sol et le travailleur». Reste que, depuis une quinzaine d'années en France, des alliances émergent. La coalition «Plus jamais ça» (CGT, Attac, Greenpeace, Oxfam...) aura, par exemple, permis le sauvetage de l'usine papetière de la Chapelle-Darblay, en Normandie. Des emplois locaux ont été conservés en même temps qu'une filière de recyclage du papier. Des initiatives naissent sur les lieux de travail. Des délégués syndicaux proposent aux travailleuses et aux travailleurs de se pencher sur le sens de leur labeur, avec une question révélatrice: «C'était quand la dernière fois que tu as été fier de ton travail?» Selon les au-

teurs, cette attention au travail réel renforce l'estime de soi des salariés et leur lien au collectif, jusqu'à la démocratie même. Les chercheurs se réjouissent de l'essor des coopératives de production et des sociétés coopératives d'intérêt collectif qui distribuent le pouvoir, grâce à la gouvernance partagée, s'opposent à «la logique de l'accumulation infinie» et «ouvrent la perspective d'un dépassement des impasses tant du capitalisme que de l'étatisme». Offrir davantage d'autonomie au travailleur, c'est aussi œuvrer, selon leurs études, pour une véritable démocratie, les salariés soumis à «des consignes rigides ou des tâches répétitives» étant plus nombreux à «s'abstenir aux élections ou à voter pour l'extrême droite». ■

Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire. Thomas Coutrot, Coralie Perez. Éditions Du Seuil et La République des Idées, septembre 2022.

L'EFAS: UNE PSEUDO-RÉFORME QUI RISQUE DE FAIRE BEAUCOUP DE DÉGÂTS

Le projet de financement uniforme des soins ambulatoires et stationnaires équivaut à une privatisation partielle de l'assurance maladie de base. L'USS exige que cette révision soit stoppée. Explications

Reto Wyss/ap/USS

Une longue maturation ne garantit pas nécessairement un meilleur goût: c'est en tout cas ce que l'on peut dire de la révision «EFAS» de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) qui remonte à une intervention déposée en... 2009. Près de 14 ans plus tard, cette révision est de nouveau traitée par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. Elle doit impérativement être rejetée.

Le système de santé est aujourd'hui confronté à deux crises majeures simultanées: l'approvisionnement est en grande difficulté et le financement est aux soins intensifs depuis un bon moment déjà. D'un côté, nous avons une pénurie toujours plus criante de personnel et de médicaments; de l'autre côté, force est de constater que de larges couches de la population ne peuvent plus vraiment payer des primes individuelles et des coûts additionnels qui sont déjà trop élevés et ne cessent d'augmenter. C'est dans ce contexte que le lobby des assurances présente aujourd'hui son projet de «financement uniforme des soins ambulatoires et stationnaires (EFAS)» comme le grand coup de balai qui s'attaquerait aux racines de nombreux dysfonctionnements du système de santé. Si seulement! Malheureusement, l'EFAS est avant tout une pseudo-réforme qui risque de faire des dégâts énormes.

PLUS D'ARGENT NI DE PILOTAGE

En gros, l'EFAS n'est rien d'autre qu'une privatisation partielle de l'assurance de base: avec ce projet, les quelque 11 milliards de francs d'impôts que les cantons dépensent actuellement pour les hôpitaux seraient simplement transférés aux assureurs. Ceux-ci devraient ensuite répartir les fonds dans tous les domaines des soins par le biais de l'«Institution commune LAMal» – déjà existante, dans laquelle les cantons pourraient siéger, mais seulement à titre consultatif – selon une clé de répartition uniforme au niveau national. Le pouvoir de pilotage des caisses augmenterait donc fortement (qui paie commande!), au détriment des cantons qui en ont pourtant la légitimité démocratique. Pire encore: ceux-ci ne pourraient même pas formuler des mandats de prestations pour tous ces milliards (comme c'est normalement partout le cas dans le service public).

LES PRINCIPALES INCITATIONS NÉGATIVES DEMEURENT

Bien sûr qu'il est absurde d'avoir un financement différent pour les traite-

ments ambulatoires et les interventions stationnaires (les cantons participent à hauteur de 55% au domaine stationnaire et pas du tout à l'ambulatoire). Mais la simple suppression de cette différence ne changerait rien au fait que les systèmes tarifaires existants et inchangés continuent à produire des soins excédentaires coûteux (les interventions lucratives sont rentables) et des lacunes non moins coûteuses dans d'autres soins. Et ce qui nous coûte le plus cher à toutes et à tous, c'est la surabondance de soins dans l'assurance complémentaire: c'est là que les affaires sont rentables, tant pour les caisses que pour les hôpitaux privés, car les bénéfices peuvent être conservés.

C'est pourquoi – et c'est prouvé – on y traite trop et on facture ensuite une grande partie à l'assurance de base. Un scandale permanent auquel l'EFAS ne changerait absolument rien. Au contraire: dans sa première version du Conseil national, l'EFAS ferait même un nouveau cadeau de plusieurs centaines de millions aux hôpitaux privés, puisqu'ils recevraient désormais une indemnisation majorée de 30%.

SOINS DE LONGUE DURÉE: «FAR WEST» ET PRIMES ENCORE PLUS ÉLEVÉES

Autre point totalement incompréhensible: contrairement au Conseil national, le Conseil des Etats a également intégré – en décembre 2022 – les soins de longue durée dans le financement uniforme. Concrètement, cela signifie que le domaine de soins qui connaît aujourd'hui la croissance la plus rapide – en raison du vieillissement de la société – serait désormais entièrement cofinancé par les primes. En effet, le plafonnement actuel de la contribution des primes aux soins de longue durée, qui constitue l'une des rares barrières efficaces contre la croissance galopante des primes, a été complètement supprimé de la loi par le Conseil des Etats. C'est inacceptable. C'est un affront pour les ménages à bas et moyens revenus pour lesquels la charge de primes est déjà chroniquement beaucoup trop élevée et ne cesse d'augmenter encore. Mais c'est aussi un affront pour le personnel de santé et les patients: aujourd'hui, la loi prévoit que les cantons sont responsables du «financement résiduel» des établissements médico-sociaux (EMS) et des services d'aide et de soins à domicile. Et là, les choses ne tournent pas rond. Il est avéré que les cantons paient constamment trop peu, ce que les EMS tentent de compenser par une pression croissante sur le personnel et par des participations élevées – parfois illégales – des patients aux frais.



Avec l'EFAS, les assurés ne risquent pas seulement de voir leurs primes augmenter, mais aussi leur participation aux coûts.

Mais au lieu de remédier à ces dysfonctionnements et de veiller au respect de la loi, le Conseil des Etats veut purement et simplement supprimer les articles correspondants dans la loi. Le résultat serait une sorte de «far west» dans le financement des soins, et il ne faudrait pas chercher bien loin ceux qui en pâtiraient le plus: ce serait de nouveau les patients et le personnel. Ce qui est perdu dans cette affaire, c'est que les soins de longue durée ont été intégrés dans la réforme, notamment sous la pression des cantons. En effet, les cantons s'en sortiraient financièrement mieux à long terme – au détriment des gens qui paient les primes!

PARTICIPATION AUX COÛTS EN HAUSSE, RÉDUCTIONS DE PRIMES EN BAISSÉ

Avec l'EFAS, les assurés ne risquent pas seulement de voir leurs primes augmenter, mais aussi leur participation aux coûts. En effet, d'une part, dans le domaine des soins de longue durée, le texte de loi prévoit explicitement que le plafonnement actuel de la contribution des patients ne s'appliquera plus que pendant cinq ans; d'autre part, en cas d'hospitalisation stationnaire, la totalité des frais de traitement serait désormais facturée en tenant compte de la franchise et de la quote-part (aujourd'hui, c'est à peine la moitié). De plus, le cœur même de l'EFAS, soit une «clé de financement uniforme au niveau national», signifie que chaque canton devrait adapter sa clé de financement actuelle à la moyenne suisse. Et cela devrait se faire soit par une hausse des primes (encore!), soit en augmentant les dépenses fiscales. Et une croissance des dépenses fiscales pourrait rapidement entraîner à son tour une hausse des primes. En effet, l'un des premiers domaines où les cantons font généralement des économies en cas de dépenses supplémentaires est celui des réductions de primes pour les ménages dans le besoin – le passé l'a suffisamment montré.

LES ÉCONOMIES ANNONCÉES? DES PROMESSES EN L'AIR!

Pour ne pas avoir à entrer dans les détails des maintes aberrations – nous venons de les énumérer – de la réforme, de nombreux partisans de l'EFAS se contentent souvent d'évoquer les «centaines de millions de francs» que leur projet permettrait d'économiser. Là aussi, il s'agit d'une affirmation totalement creuse, car il n'existe aucune étude et donc aucun chiffre étayé sur les économies possibles grâce à l'EFAS. Si l'on se penche sur les passages en petits caractères, on trouve un peu plus d'honnêteté. En effet, Santé Suisse écrit textuellement ceci: l'«EFAS ne résout pas

le problème fondamental de l'augmentation excessive des coûts de la santé». Cette petite phrase en dit long et une chose est sûre: le Parlement doit stopper la réforme EFAS. Et à la place, la politique de santé devrait enfin se concentrer sur l'essentiel et le plus urgent: le renforcement de la couverture des soins (notamment par une amélioration du statut du personnel), des me-

sures efficaces de maîtrise des coûts (notamment par une baisse des prix des médicaments, une réforme des systèmes tarifaires et la fin de toute forme d'affairisme dans l'assurance complémentaire), ainsi qu'un financement social par des réductions de primes substantiellement plus étoffées. ■

POING LEVÉ

LE FEU AUX POUDRES

Manon Todesco

Coup de grâce. Après plusieurs semaines d'intenses mobilisations en France contre la réforme des retraites, le gouvernement a commis l'irréparable le 16 mars. Alors que le texte devait être soumis au vote des députés de l'Assemblée nationale, la Première ministre Elisabeth Borne a décidé de passer en force en recourant – hélas! – au bien connu 49.3. L'article constitutionnel, déjà activé à dix reprises par la ministre depuis 2022, permet tout simplement de faire adopter un projet de loi sans vote. Ni plus ni moins qu'un déni de la démocratie et de ses institutions. Les membres du gouvernement avaient pourtant écarté l'option du 49.3 dans les médias, mais une fois n'est pas coutume, ils ont menti. Face à cette réforme complètement impopulaire rejetée par environ 70% des Français, et n'étant pas sûrs d'avoir la majorité à l'Assemblée nationale, Emmanuel Macron et ses disciples ont jugé plus prudent d'activer le rouleau compresseur. En réalité, ce passage en force n'est rien d'autre qu'un aveu de faiblesse.

La violence appelle la violence. Dans un climat social déjà plus que tendu, le gouvernement a mis le feu aux poudres. Les manifestations, jusqu'ici pacifiques, ont dégénéré le soir même. Le lendemain, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur dénonçait la «bordé-lisation» des manifestations. En résumé, vous avez le droit d'être en colère, mais merci de ne pas faire de vagues. Monsieur Macron, qui sème le vent récolte la tempête. Face à cette arrogance gouvernementale, cette toute-puissance assumée et ce mépris du peuple, il n'est pas étonnant que les Français rétorquent violemment. A quoi s'attendaient-ils? Une autre réforme aurait été possible, en augmentant par exemple les cotisations plutôt que l'âge de départ à la retraite, mais le gouvernement a choisi de faire la sourde oreille, une fois de plus. Tant sur le fond que sur la forme, rien ne va dans cette nouvelle loi. A la crise sociale s'ajoute une crise politique laissant entrevoir une crise économique, car les grèves et les blocages vont sans aucun doute s'intensifier dans les jours à venir.

Tous les mêmes, tous des pourris. Voilà le (res)sentiment qu'alimentera cette réforme des retraites. Et qui sera le grand vainqueur de cet échec social? Le Rassemblement national, et sa cheffe de file, Marine Le Pen, qui se frotte déjà les mains, promettant qu'avec elle, présidente, la retraite à 64 ans serait balayée sur-le-champ, car, elle, présidente, n'irait jamais à l'encontre de la volonté populaire. L'extrême droite n'a jamais été aussi proche du pouvoir en France. C'est regrettable, anxieux et dangereux, mais c'est le retour de bâton d'une politique autoritaire qui nie le peuple, et le réprime quand il se rebelle. Bonne chance au roi, euh pardon, au président Macron pour gouverner pendant les quatre années qui lui restent. Et je conclurai en citant une pancarte vue dans une manif: «Macron, prends ta retraite, pas la nôtre!» ■



Même Santé Suisse, principale organisation des assureurs maladie, le dit: la réforme EFAS ne résoudrait pas le problème fondamental de la hausse des coûts de la santé.

COMMENT TRAVAILLER DANS LE RESPECT DES LIMITES PLANÉTAIRES?

A Lausanne, Bienne et Martigny, trois psychologues en orientation professionnelle proposent des ateliers pour trouver un sens à son travail au regard de la crise environnementale

Textes Aline Andrey

«Donner du sens et trouver sa voie professionnelle dans les limites planétaires», telle est la mission que se sont donnée trois psychologues en orientation professionnelle, Aline Muller Guidetti, Sophie Perdrix et Sabrina Tacchini. De leur sensibilité à l'urgence environnementale et de leur besoin de cohérence entre vie professionnelle et valeurs écologiques et sociales est né un projet unique en Suisse romande. Depuis 2021, elles proposent des ateliers d'orientation et de transition professionnelle qui incluent la notion de durabilité, à Lausanne, à Bienne et à Martigny. «Il est nécessaire de changer nos modes de vie afin de prendre soin de soi et de la planète», indiquent-elles sur leur site «Slow ta carrière» (littéralement: Ralentis ta carrière). Le programme s'adresse à celles et ceux qui s'interrogent sur leur rapport au travail, le sens donné à leurs pratiques et à leur compatibilité avec la protection du «Vivant». Conférence, atelier découverte, bilan d'orientation verte, plusieurs formules sont proposées. La démarche est aussi bien individuelle que collective, car elle porte sur la connaissance de ses propres valeurs en écho au bien commun. Les pistes de transition verte et les enjeux collectifs du travail et de ses transformations, notamment celles de la décarbonation des activités, sont abordées. «Nous pensons que le groupe est une force pour nourrir les projets de chacune et chacun et un moteur pour oser se lancer dans des actions et des modes de vie résilients», précisent encore les pré-

curseurs. Rencontre avec l'une d'elles, Sabrina Tacchini.

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'est-ce qui vous a menée à mettre sur pied de tels ateliers?

Conseillère en orientation, je me questionnais, depuis un certain temps, sur cet impératif sociétal qui demande aux personnes au chômage de trouver rapidement du travail, quel qu'il soit, coûte que coûte. Et ce, pour servir le Capital. En 2020, j'ai rencontré Aline Muller Guidetti et Sophie Perdrix, et l'on a voulu thématiser dans notre pratique l'éco-lucidité, terme que nous préférons à l'éco-anxiété. Car loin d'être une pathologie, c'est plutôt une preuve de bonne santé.

Y a-t-il un profil type des participants?

Les deux tiers des personnes sont des femmes, très concernées par le climat et très informées sur notre impact environnemental. Elles ont de 18 à plus de 50 ans, et viennent de professions de secteurs différents, du social à l'informatique. Leur formation va de l'apprentissage à l'université, mais elles ont majoritairement suivi des études supérieures. Souvent elles souhaitent s'engager dans la protection de la nature, dans la permaculture, le maraîchage. On leur rappelle que les métiers de la transition sont aussi ceux des soins aux autres, des services, de la boulangerie à l'hôpital... Plus généralement, nous sommes ouvertes à toute

personne qui se questionne sur le sens de son travail face à l'urgence climatique. Suivant les situations, les assurances sociales et les mesures d'insertion font aussi appel aux interventions de «Slow ta carrière»!

Que leur apportent ces ateliers?

C'est très variable bien sûr. Certains participants décident de se former, de remettre en question leur temps de travail, ou alors réalisent qu'ils sont déjà dans des métiers dit «verts», mais que les conditions ne le sont pas. Il s'agit alors de voir comment changer son poste de l'intérieur, comment appliquer des mesures de durabilité qui tiennent compte de la justice sociale et environnementale, les deux faces d'une même médaille. Plus qu'une transition, il s'agit d'une transformation de la manière de faire son travail.

Ces ateliers vous ont-ils aussi conduite à une transition dans votre manière d'exercer?

En orientation professionnelle, classiquement, on travaille peu en groupe et on pense peu aux conséquences sur autrui de son choix vocationnel. C'est très égo-centré en fonction de ses envies ou de ses compétences, et très influencé par le marché de l'emploi. Dans «Slow ta carrière», on questionne nos désirs, le sens de notre travail, mais aussi les besoins des écosystèmes et de toutes les formes de vie sur Terre. Personnellement, j'ai changé ma manière de travailler et repris des études. Ma thèse se penche justement sur les changements de pratique professionnelle.



Rencontre avec la psychologue Sabrina Tacchini et Loïc Volery, l'un des participants aux ateliers «Slow ta carrière».

Comment imaginez-vous le monde du travail de demain?

Dans mes jours optimistes, je fais le pari d'une réelle transition qui permette de redéfinir les métiers essentiels et de décentraliser la place du travail. La plupart du temps, je me demande quand le mur va arriver. Plus largement, je pense qu'une réflexion sur les métiers dont on a réellement besoin, ainsi que sur leur cadre économique, est urgente. Le Covid a permis un début de questionnement sur le sens au travail, à produire toujours plus, à consommer... Mais la machine a redémarré

et l'agitation a repris. Il s'agit aujourd'hui de ralentir et de réfléchir collectivement. ■

Plus d'informations sur: le-bon-sens.ch

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE L'OSEO

Dans le cadre de la célébration de ses 30 ans, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) organise un colloque gratuit intitulé *Transition écologique et insertion dans un monde aux ressources limitées: état des lieux et perspectives*, au Forum Emmaüs à Saint-Légier et en ligne* le jeudi 23 mars dès 13h30. Plusieurs personnes interviendront, dont Stéphane Genoud, professeur à l'institut Energie et Techniques environnementales de la HES-SO Valais, et Jessica Ruedin, déléguée à la durabilité de la Ville de Vevey. Ainsi qu'Elena Giotto, cheffe de projet à l'Etat de Vaud, qui s'exprimera sur le revenu de transition écologique comme vecteur d'intégration socioprofessionnelle, et la psychologue Sabrina Tacchini (lire ci-dessus). ■

* En streaming dès 13h30 (sans inscription): oseo30.mykistudio.ch et en différé dès le 4 avril sur la chaîne YouTube de l'OSEO Vaud.

Plus d'informations sur: oseo-vaud.ch/news/30-ans-1-1



Le 9 avril 2022, dans plusieurs villes de Suisse, la Grève pour l'avenir avait réuni les mouvements climatiques, féministes et syndicaux autour du thème de la réduction du temps de travail.



Si beaucoup de participants aux ateliers «Slow ta carrière» souhaitent travailler dans la protection de la nature, la permaculture ou le maraîchage, les métiers de la transition sont aussi ceux des soins aux autres et des services...

TÉMOIGNAGE

«POURQUOI CONTINUER À TRAVAILLER POUR UN SYSTÈME QUI NE SERT QU'À ENRICHIR LES PLUS RICHES?»

Sur le point de terminer une série d'ateliers de «Slow ta carrière», Loïc Volery accepte de témoigner de sa démarche pour faire avancer la réflexion sur le travail et remercier toutes les personnes qui ont participé à ce programme d'orientation pas comme les autres. Il revient sur son parcours: un apprentissage de médiamaticien, un job dans une grande boîte de télécommunication, le service militaire, un séjour à l'étranger, des études en économie à la Haute Ecole de gestion de Fribourg, puis un poste dans le marketing, jusqu'à ce que des problèmes de santé le contraignent à tout arrêter. «Cet arrêt maladie m'a permis de me poser des questions sur mon rapport au travail et à la santé, et sur le culte de la performance. Jusque-là, je ne m'étais pas vraiment interrogé sur le sens de mon activité. Je suivais le mouvement... Mes réflexions m'ont amené à faire des liens entre l'organisation actuelle du travail rémunéré, le capitalisme, l'exploitation du Nord sur le Sud, et des ressources. Je me suis rendu compte que tout était lié. Puis, la crise écologique est venue se greffer à cette réflexion globale...» raconte-t-il. Commence alors pour le jeune homme de 27 ans une déconstruction de son rap-

port au monde. «Venant du secteur de l'économie, je croyais au mythe de la croissance verte, aux innovations technologiques qui allaient nous sauver. En creusant le sujet, en m'intéressant aux neuf limites planétaires, à la grande accélération et aux pensées et modèles économiques hétérodoxes, comme la théorie de la décroissance et du Donut (modèle prônant une économie plus humaine, *ndlr*), je me suis rendu compte que c'était impossible et qu'un changement dans notre système économique et dans l'organisation de notre société était nécessaire. Face à ce vertige, j'ai également remis en question la valeur Travail, car je ne pouvais plus imaginer bosser pour de grandes multinationales ou pour des entreprises ayant le profit comme unique objectif, par exemple.» Ce travail d'orientation entamé seul se poursuit avec une coach, puis par les ateliers «Slow ta carrière» d'octobre à aujourd'hui. «Ce soir, c'est la dernière rencontre. J'ai adoré me retrouver avec des gens d'horizons différents, qui se posent les mêmes questions que moi. Car même si je suis bien entouré, je me sens parfois incompris. J'aimerais donc adresser un grand merci à Sabrina et aux quatre participantes qui m'ont accompa-

gné: c'était vraiment très enrichissant!» Grâce au programme de «Slow ta carrière» qui conjugue exercices, discussions et informations, Loïc Volery a approfondi sa quête sur ses valeurs, ses compétences et ses possibilités de les utiliser dans des métiers s'inscrivant dans la transition verte. «Le cadre des ateliers est bienveillant, on peut parler de choses très personnelles, car les participants sont à l'écoute et une relation de confiance se crée. Certains ont clarifié leur orientation. Pour ma part, je suis dans une phase où mes perspectives, et mes questionnements, continuent de s'ouvrir. Je sais que c'est très difficile de pouvoir prendre du recul quand on doit payer ses factures à la fin du mois. Mais pourquoi continuer à travailler pour un système qui ne sert qu'à enrichir les plus riches, et à creuser les inégalités tout en détruisant la Terre?» Loïc Volery envisage un complément de formation pour s'orienter vers l'accompagnement aux personnes, dans la facilitation ou la médiation. Parallèlement, le domaine de la recherche et de la transmission l'intéresse aussi beaucoup. «J'aimerais connecter tout ça dans un cadre interdisciplinaire. Peut-être un job à inventer?» ■

«IL MANQUE DE TOUT»

Un mois et demi après les séismes dévastateurs ayant fait des dizaines de milliers de victimes et des millions de déplacés en Turquie et en Syrie, la solidarité se poursuit



Ali Korkmaz a lancé un appel à la solidarité lors de la commission migration d'Unia à Berne le 24 février dernier.



Le syndic de Dersim (veste jaune) peu après la catastrophe dans un village sinistré de la province d'Adiyaman.



Arrivée de l'aide alimentaire, constituée de riz et de légumineuses. La commande chez un grossiste turc a été passée depuis la Suisse.

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Militant du groupe migration d'Unia Vaud, Ali Korkmaz, dès les premières heures suivant les violents tremblements de terre survenus dans le sud de la Turquie et en Syrie, a organisé depuis la Suisse, avec des jeunes et des membres d'associations culturelles, l'envoi d'aide matérielle sur place. L'Anatolie où il a grandi jusqu'à l'âge de 21 ans, avant son exil, est sinistrée. Plus de 50 000 morts sont dénombrés côté turc, et 6000 côté syrien. Mais c'est probablement plus de 200 000 personnes qui ont péri sous les décombres. Selon les autorités, le nombre de blessés s'élève à 100 000. Plus de 2 millions de personnes vivent sous tente et 23 millions sont touchées par la catastrophe, soit plus d'un quart de la population de Turquie. Au vu des difficultés d'acheminement de l'aide sur place et de problèmes de logistique, Ali Korkmaz plaide aujourd'hui pour un soutien financier aux mairies des communes affectées ou venant en aide aux sinistrés.



Des dégâts indescriptibles...

Un mois et demi après la catastrophe, alors que la terre continue de trembler, quelle est la situation dans le pays et comment s'organise la solidarité? Entretien.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment avez-vous vécu, depuis Renens, l'annonce de ces séismes?

Les deux premiers jours, je n'ai cessé de recevoir des messages de proches des victimes. Les deux petits-enfants d'un cousin sont décédés. Beaucoup d'amis ont perdu la vie, ou de la famille. Les premiers jours, j'étais choqué et, en même temps, on a pu organiser, avec des jeunes Turcs, Kurdes et Syriens de la région, des camions qui sont partis en Turquie. La ville de ma mère, Pazarcik, a été rasée. La ville de mon père, Adiyaman, et la province d'Hatay (Antioche) ont été dévastées. Même chose pour la ville d'Iskenderun (Alexandrette, à 60 km de la Syrie) où j'ai grandi. Onze villes ont été touchées. Les dégâts sont énormes. Il faut savoir que les deux séismes, de 7,8 et 7,5 degrés sur l'échelle de Richter, survenus à neuf heures d'intervalles, ont libéré une énergie équivalente à 300 bombes atomiques!

Quelle aide avez-vous pu apporter?

Beaucoup de médicaments, du matériel d'hygiène, des denrées alimentaires que l'on a triés et étiquetés. Les premiers convois sont bien arrivés à Pazarcik, mais les suivants ont été ar-

rêtés par les autorités et l'Afad, organisation de gestion des catastrophes, proche du régime et dont le président a été mêlé à des affaires de corruption en Allemagne. Le blocage des camions nous a dissuadés de continuer à apporter un soutien matériel depuis ici. J'ai par contre pu organiser une aide directe sur place, par l'achat de nourriture à un commerce de gros en Turquie, qui l'a livrée directement dans un village sinistré à Adiyaman. Pour les dons d'argent, je recommande de le faire directement auprès de communes tenues par des partis de l'opposition, dont les maires s'engagent concrètement sur le terrain. Par exemple dans la province d'Hatay, à Arsuz, Samandag, Iskenderun, ou dans la région d'Adiyaman. Je connais également le maire de Tunceli (Dersim), ville non touchée par le séisme mais qui s'est immédiatement rendu sur les lieux, à plusieurs centaines de kilomètres de chez lui, et fait un très bon travail sur place.

Quelle est la situation aujourd'hui?

Les besoins sont toujours immenses. La population a mené une incroyable campagne de solidarité à l'intérieur du pays, mais il manque de tout: tentes, chauffage, eau, toilettes. Cela menace les survivants d'une épidémie de choléra. De plus, le gouvernement déblaise avec des bulldozers les décombres, avec les victimes ensevelies. Il dépose ces gravats sur des collines, près de lieux d'habitation. La pluie risque de lessiver les produits chimiques et l'amiante qu'ils

contiennent, ce qui mettra aussi les gens en danger.

Il y a beaucoup de critiques contre le président turc Erdogan qui a failli dans sa gestion de la catastrophe...

S'il était intervenu tout de suite, des milliers de personnes auraient pu être sauvées. Il a attendu deux jours. Or, l'armée est présente dans chaque ville et village! En 1999, lors d'un précédent tremblement de terre, et alors que le parti du président n'était pas encore au pouvoir, l'armée est arrivée sur les lieux deux heures après. Le gouvernement préfère investir pour la guerre contre les opposants de gauche et contre les Kurdes en Turquie et en Syrie. Bien qu'il ait créé un «impôt catastrophe», on ne sait pas comment est utilisé cet argent. Il choisit aussi de privatiser et de détruire les services publics du pays. C'était pareil avec les énormes incendies de forêt ces dernières années. Le gouvernement a laissé brûler, pour ensuite créer des hôtels. Et il louait ses Canadairs à des privés... Face à une telle situation, le président aurait dû démissionner. Il ne l'a pas fait, et se représente aux élections de mai. Le Parlement national devrait immédiatement créer un gouvernement de crise provisoire, chargé aussi d'organiser les prochaines élections.

Qu'en est-il du non-respect des normes de construction?

Le monde du bâtiment en Turquie est dominé par la corruption. Les normes antisismiques ne sont pas respectées. Les armatures en fer des bâtiments

sont rudimentaires, les entrepreneurs voyous peuvent ainsi faire un maximum de profit. Dans beaucoup de communes, des autorisations pour la construction d'étages supplémentaires sont accordées, alors que le sol ne le permet pas. Avec la corruption, un immeuble de quatre étages peut soudain en compter dix. Il y a de rares exceptions. Dans la ville d'Erzin par exemple, dans la province d'Hatay, il n'y a pas eu un seul mort! Le maire n'a donné à personne l'autorisation de construire des étages supplémentaires, pas même à son père. Il a été très sévère, et la ville est aujourd'hui préservée.

Avez-vous des projets pour poursuivre la solidarité avec les victimes?

Personnellement, j'ai décidé de verser mes jetons de présence de conseiller communal pour cela. Comme membre de la commission migration d'Unia, avec le soutien du groupe des migrants vaudois, j'ai demandé que le syndicat apporte une aide financière de 1 franc symbolique par membre. La question va être discutée dans les régions. Des associations organisent aussi des repas de soutien. Nous essayons par exemple d'aider à la construction de fours à pains dans les villages, pour que la population sinistrée puisse être autonome. ■

Pour une transition écologique sociale

Les projets de loi en discussion au Grand Conseil genevois visant à favoriser la transition écologique suscitent les critiques des syndicats et de la Grève du climat

Sonya Mermoud

«Pas de transition écologique sans justice sociale et climatique. Pas de justice sociale sans changement de système.» Une position soutenue par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et la Grève du climat qui se sont récemment exprimées sur les quatre projets de loi du Conseil d'Etat en discussion au Grand Conseil. Dans un communiqué commun, les deux organisations ont critiqué les orientations envisagées, les qualifiant de largement insuffisantes et estimant qu'elles conduiraient à un réchauffement de plus de 2 degrés. Au cœur notamment de leurs doléances: des mesures de réduction de gaz à effet de serre jugées trop faibles et pour la plupart incitatives qui, notent-elles, ne permettront pas d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Les partenaires dénoncent la volonté d'octroyer quelque 300 millions de francs de subventions publiques aux

entreprises et aux propriétaires d'immeubles sans prévoir de dispositions sociales en faveur des travailleurs, de la formation, de l'emploi et des locataires. «Ce n'est pas à la population, aux salariés, aux bas revenus et aux locataires de payer la transition écologique. Il faut impérativement veiller à réduire les inégalités sociales pour que tout le monde puisse s'adapter à la crise climatique.»

CHANGER LE SYSTÈME

La CGAS et la Grève pour le climat déplorent encore que la politique cantonale privilégie avant tout des solutions techniques au lieu d'interroger les causes du dérèglement climatique et d'envisager un réel changement de modèle socioéconomique. Les organisations fustigent en outre le fait qu'aucune mesure spécifique de protection de la santé au travail ne soit prévue, par exemple pour les ouvriers exposés à la canicule. Au-delà des reproches exprimés, elles ont formulé une série de propositions visant à un changement

structurel. Parmi les pistes envisagées figure la transformation des espaces de vie qui passerait par exemple par une réévaluation des projets de dévop-

pement territorial et d'infrastructures routières, une réduction drastique du trafic motorisé au profit de réseaux sécurisés pour les vélos et les piétons,



l'accès public aux rives du lac ou encore la création de lieux consacrés à la diversité et à la transition écologique. Les organisations se positionnent encore en faveur de dispositions socialement justes comme la diminution du temps de travail à salaire égal, la création d'emplois écologiques et sociaux, la formation continue et la reconversion professionnelle, la protection de la santé des travailleurs contre les vagues de chaleur, la gratuité des transports publics ou encore l'augmentation des subventions à l'agriculture locale et écologique. La CGAS et la Grève pour le climat estiment enfin qu'il faut «repenser complètement la gouvernance» de cette transition et rompre avec le modèle classique en vigueur. ■

Les syndicats genevois et la Grève pour le climat estiment que la politique cantonale en matière de transition écologique est insuffisante (Photo manifestation pour le climat janvier 2019).

BOUQUET DE LOIS FÉMINISTES À GENÈVE

Des députées ont saisi l'occasion du 8 mars pour déposer des projets de loi visant à revaloriser les professions typiquement féminines et à conserver la retraite des femmes à 64 ans

Jérôme Béguin

Le 8 mars, journée de lutte pour les droits des femmes, plutôt que de se voir offrir des fleurs, des députées genevoises se sont payées quatre projets de loi visant à revaloriser les professions typiquement féminines, à reconnaître la pénibilité qui leur est propre et à conserver la possibilité d'une fin de carrière à 64 ans pour les travailleuses du canton.

«Nous continuons d'être opposées au relèvement de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, qui a été refusée par 62,7% des suffrages à Genève», explique Jocelyne Haller. La députée d'Ensemble à gauche et, par ailleurs, militante d'Unia a déposé un projet de rente-pont cantonal permettant aux femmes de prendre leur retraite dès 64 ans sans attendre une année de plus. Le montant de cette rente correspondrait à la somme perçue à la retraite par l'AVS et le 2^e pilier. Selon les estimations des signataires du projet de loi se basant sur les projections de l'AVS, si la moitié des femmes prenaient cette rente-pont, il n'en coûterait que 30 millions de francs par année au budget de l'Etat. Auxquels il faudrait ajouter la compensation pour le 2^e pilier. «Maintenir à Genève l'âge légal de 64 ans pour la retraite des femmes est non seulement un acte politique fort, mais c'est aussi clairement placer en priorité la défense des travailleurs et des travailleuses», car, comme on peut le lire dans l'exposé des motifs, «les milieux patronaux et leurs affidés politiques de droite», tenants d'une «politique d'exploitation, qui va à l'encontre du bon sens et du principe indispensable d'une meilleure répartition du temps de travail, l'ont déjà claironné: leur objectif vise une plus grande flexibilité et l'élévation de l'âge de la retraite pour tous à 67 ans.» Dans le canton de Vaud, le député d'Ensemble à gauche Hadrien Buclin avait entrepris la même démarche au lendemain de la votation du 25 septembre.

CHARGE MENTALE À PRENDRE EN COMPTE

Rédigé par Caroline Marti, le second projet de loi déposé au Grand Conseil genevois veut, quant à lui, réévaluer à la hausse les salaires du personnel de la fonction publique et du secteur subventionné œuvrant dans les domaines du social, de la santé et du nettoyage, largement occupés par des femmes et sans qui, comme la crise du Covid l'a démontré, notre société ne peut fonctionner. «Cela fait des années que des améliorations sont annoncées, au gré de différents projets de réforme de la grille salariale, lesquels n'aboutissent pas», constate la députée socialiste, en proposant de verser



ERIC ROSET

Message partagé par des députées genevoises qui, à l'occasion de la journée de lutte pour les femmes, plutôt que de se voir offrir des fleurs, se sont payées quatre projets de loi visant à revaloriser les professions typiquement féminines (photo: manifestation du 8 mars à Genève).

une indemnité correspondant à 8,3% du salaire en attendant qu'entre en vigueur une nouvelle évaluation des fonctions. 8,3%? C'est le montant de l'indemnité versée aux hauts cadres de l'Etat, tels les médecins des HUG exerçant des responsabilités hiérarchiques... Un «14^e salaire», «dont ils sont aujourd'hui seuls à bénéficier», pointe la jeune élue. Dans la même idée, Françoise Nyffeler entend reconnaître la pénibilité propre à certains emplois, en particulier ceux consacrés au soin et à l'accompagnement de personnes vulnérables, au travers de deux projets de loi, l'un modifiant la loi sur le traitement du personnel de la fonction publique, l'autre la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat. Aujourd'hui, seule la pénibilité physique est reconnue par la loi et considérée à ce titre dans l'évaluation des fonctions. Or, note la députée d'Ensemble à gauche, «en se limitant à la prise en compte de la pénibilité physique qui renvoie essentiellement aux métiers physiques, manuels et masculins, on ne reconnaît ni la dimension de difficulté ou de complexité psychologique ni celle de charge mentale qui caractérise nombre de professions, et le plus souvent les professions dites de *care* et de l'accompagnement exercées majoritairement par des femmes». Il faut donc considérer la pénibilité dans toutes ses dimensions. ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33. **Granges-Longeau:** pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11. **Lyss:** le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE

INVITATION - CONVOCATION

Assemblée annuelle du Chalet de l'entraide
Aux membres Unia, Syndicom, SEV, SSP, USF, PS Gruyère. Chères et chers collègues, vous êtes convoqués et invités à l'assemblée annuelle du Chalet de l'entraide de Montbarry-Le Pâquier qui aura lieu le **vendredi 24 mars à 20h au chalet**. Ordre du jour: **1.** Bienvenue et liste de présences. **2.** Présentation des nouveaux concierges. **3.** Procès-verbal de l'assemblée du 22 avril 2022. **4.** Rapport du comité pour l'année 2022. **5.** Rapport du caissier pour l'année 2022. **6.** Rapport des vérificateurs, approbation des comptes. **7.** Nominations statutaires. **8.** Approbation du budget. **9.** Activités – travaux 2023: chalet – route des Cavues – source – suite publicité. **10.** Divers. Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité cinq jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée. Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de personnes en fonction de ses effectifs (La Gruyère): PS = 5 délégués; Unia = 19; Syndicom = 4; SEV = 2; SSP = 2; USF = 1; Total = maximum 35 délégués. A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation. Les délégués empêchés

voudront bien se faire remplacer. Merci. Au plaisir de vous rencontrer nombreux, nous vous adressons nos meilleures salutations. Au nom du comité: Raymond Remy, président Transport, excuses: 026 912 56 91 ou 079 944 85 ou raymond.remy@websud.ch

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires). **Guichets:** 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin. **Permanence téléphonique:** 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous **les 2^e mardis du mois**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h. **Ouverture des secrétariats:** du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h. **Fleurier, permanences syndicales**
Les jeudis de 13h à 18h tous **les 15 jours**. **Ouverture du secrétariat**
Vendredi de 10h à 12h. **Le Locle**
Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h. **Permanence téléphonique pour toute la région:** du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

GRUPE DES RETRAITÉS

Rappel aux membres du comité des retraités
Comité des retraités Neuchâtel: 6 avril de 14h30 à 16h. **Assemblée des retraités Unia région Neuchâtel:** 26 avril, de 14h30 à 16h.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600
Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30. **Porrentruy,** rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30. **Tavannes,** rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30. **Saint-Imier,** rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11. **Moutier:** mercredi après-midi, de 14h à 17h. **Porrentruy:** lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30. **Saint-Imier:** mardi et jeudi de 14h à 17h. **Tavannes:** lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. **Permanence téléphonique:** 058 332 11 32.

GRUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale et conférence
L'assemblée générale des retraitées et retraités d'Unia Transjurane aura lieu le **jeudi 23 mars à 15h** au Restaurant de la Gare à Moutier. Ordre du jour: **1.** Salutations Du Président et

COMMUNIQUÉ

RAS LE VOL! ET QUE VIVENT LES RÉFÉRENDUMS!

L'AVIVO est indignée par la série de décisions déléteres prises par une majorité lors de la dernière session des Chambres fédérales, en pleine période d'inflation, brutale pour les milieux modestes: refus d'une vraie adaptation des rentes AVS à l'inflation par une volte-face capricieuse; refus d'une 13^e rente AVS; refus de l'initiative pour l'allègement des primes d'assurance maladie; et même, refus du contre-projet allant dans le même sens; assouplissement du droit du bail en faveur des propriétaires; refus de dépenaliser l'avortement; enfin, poison sur le gâteau, refus du projet de deuxième pilier, négocié entre les syndicats et des milieux patronaux, accepté par le Conseil fédéral, au profit d'un bricolage de la LPP confortant la maxime «payer plus pour recevoir moins». L'AVIVO, qui fête cette année ses 75 ans de luttes en faveur de la solidarité et de l'augmentation des rentes, soutiendra les référendums qui seront lancés contre ces mesures inacceptables. ■ **AVIVO**

BRÈVES

VAUD «RENOI DE LA HONTE»

La semaine dernière, Charles* a été renvoyé en Croatie par la force, par vol spécial «menotté mains et pieds, accompagné par 8 policiers, seul dans un avion» après trois jours passés dans différentes cellules de prison. Un «renvoi de la honte pour le Canton de Vaud», dénonce le collectif Droit de rester. Alors qu'il est «un rescapé des violences inouïes que la police croate inflige à toutes les personnes qui, chassées par d'autres violences, franchissent la frontière de la Croatie». Les exactions sont légion et les rapports nombreux à confirmer les récits terribles des migrants ayant traversé ce pays. Dans une analyse juridique tout juste publiée, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés demande, elle aussi, de renoncer aux expulsions vers la Croatie, déjà plusieurs fois condamnée pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme. Une manifestation est organisée au départ de la place du 14-Juin, à Lausanne, le jeudi 23 mars à 18h pour dénoncer, une nouvelle fois, la politique des renvois et demander à la Suisse et au Canton de Vaud d'y mettre un terme. ■ **AA**

* Prénom d'emprunt

BARRAGE AU RACISME

Tables rondes, témoignages, films, buffets interculturels, expositions, visites guidées, activités pour les enfants, expositions, etc. Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, de nombreux événements sont organisés dans différentes villes de Suisse sur la thématique. Objectifs poursuivis: sensibiliser la population à la problématique et prévenir et lutter contre toutes formes de xénophobie. ■ **SM**

Informations et programmes sur: ekr.admin.ch/actualite/f579.html

L'ARTISANAT S'EXPOSE

Dans les cantons de Vaud, de Genève, du Valais et de Berne, des artisanes et des artisans s'exposent dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art. Dans leurs ateliers, dans des centres de formation ou d'exposition, ils partageront leur passion du 31 mars au 2 avril. L'occasion de découvrir des savoir-faire qui lient artisanat et art. Entre autres professions, la lutherie, l'horlogerie, la forge, le tissage, la confectionnerie, la couture, la bijouterie, l'ébénisterie, la vannerie seront à l'honneur. ■ **AA**

Programme complet et inscriptions sur: metiersdart.ch

téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. **Horaires téléphoniques:** Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

LAUSANNE

GRUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale statutaire

Le comité du groupe d'intérêt a le plaisir d'inviter tous les membres retraités et pré-retraités de la section de Lausanne pour son assemblée générale statutaire. Elle aura lieu: **jeudi 23 mars à 14h** (ouverture des portes à 13h45), à la Maison du peuple, salle Jean Jaurès, place Chauderon 5 à Lausanne.

A l'ordre du jour: **1.** Salutations et communications. **2.** Interventions du président et du coordinateur du secrétariat. **3.** Nomination du président. **4.** Nomination du comité. **5.** Activités 2023. **6.** Divers.

Une verrée sera servie après l'assemblée. Nous comptons sur votre présence.

Pour le comité: *Philippe Racloz, président.*

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de

LIMITER LE TRAVAIL TEMPORAIRE, UNE MESURE DE POLITIQUE SOCIALE

Un récent arrêt de la Chambre constitutionnelle du canton de Genève débouté les entreprises actives dans la location de services qui avaient fait recours contre la limitation des intérimaires sur les chantiers publics

Manon Todesco

Les défenseurs de la limitation du travail temporaire viennent de marquer un nouveau point à Genève. En effet, dans un arrêt publié le 16 février dernier, la Chambre constitutionnelle donne raison aux syndicats, considérant que c'est bel et bien une mesure de politique sociale. Le recours formulé par les entreprises actives dans la location de services, notamment Swissstaffing, est donc rejeté.

HISTORIQUE

Rappelons les faits. Les syndicats genevois, et notamment Unia, dénoncent depuis des années le recours abusif au travail temporaire sur les chantiers. Entre 2016 et 2017 déjà, *L'Événement syndical* relatait le cas d'une entreprise de démolition épinglée par Unia qui employait entre 60% et 100% d'intérimaires. Une pratique non illégale, mais inadmissible selon le syndicat. Après quelques scandales dénoncés dans les médias, le Grand Conseil adoptait le 28 janvier 2022 une modification de la loi autorisant le Conseil d'Etat à adhérer à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (L-AIMP). Dans la foulée, le Conseil d'Etat adaptait son règlement d'application avec deux mesures fortes à la clé. D'une part, il s'agissait de limiter le recours au travail temporaire avec un maximum de 20% d'intérimaires par entreprise

exécutante sur un même chantier; d'autre part, la révision légale consacrait la responsabilité de l'entreprise générale durant toute la durée des travaux, en la chargeant de procéder à des contrôles réguliers du nombre de travailleurs temporaires engagés. Les entreprises actives dans la location de services, notamment l'association nationale des entreprises de travail intérimaire Swissstaffing, avaient alors déposé un recours contre cette modification légale, qui vient donc d'être balayé. «Dans son arrêt, la Chambre constitutionnelle reconnaît que la disposition légale ne viole pas l'AIMP, car elle précise et renforce uniquement les critères de sélection de dossiers pour des marchés publics», souligne un communiqué de presse commun des syndicats Unia, Sit et Syna. De même, selon la Chambre, la disposition légale est «conforme à un instrument de politique sociale, car elle vise à lutter contre l'effet de précarisation du travail temporaire» et les «restrictions à la liberté économique sont donc conformes aux dispositions constitutionnelles».

LE DROIT À UN TRAVAIL DIGNE

«Cet arrêt est extrêmement important, car il reconnaît la précarité des travailleurs temporaires sur les chantiers et le fait que ce soit un problème de société», réagit José Sebastiao, secrétaire syndical chez Unia. Les syndicats, qui saluent une avancée majeure, y voient



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Les syndicats se battent depuis de nombreuses années pour limiter le travail temporaire sur les chantiers comme lors de cette action de blocage menée par Unia en décembre 2017.

une reconnaissance du droit à un travail digne pour les ouvriers qui bâtissent notre canton. Car on le sait, les travailleurs intérimaires, corvéables à merci et sous pression de décrocher un contrat fixe, sont davantage sujets aux accidents, mais aussi renvoyés au chômage dès qu'il y a moins de travail ou alors pénalisés pour la retraite anticipée.

LA LUTTE CONTINUE

Une belle victoire, donc, mais le combat est loin d'être terminé! «Le problème est enfin réglé sur les marchés publics, reste à s'attaquer aux chantiers privés», commente José Sebastiao, qui espère qu'il n'y aura pas un phénomène de transfert des travailleurs temporaires sur les chantiers privés. «Quoi qu'il arrive, nous reste-

rons attentifs et nous continuerons à dénoncer ces abus. La discussion doit se mener au niveau des instances syndicales et avec les élus. Pourquoi pas, aussi, étendre cette mesure à d'autres secteurs, comme l'industrie et le tertiaire?» ■

Swisscanonica pressé d'en finir avec le salaire minimum

L'entreprise active dans la restauration à l'aéroport de Genève a fait signer à ses employés des avenants anticipant des baisses de salaire au cas où la loi Ettlin passerait. Des employés témoignent

Manon Todesco

Certes, la motion Ettlin a passé la rampe, mais le temps qu'une loi soit édictée, que celle-ci passe devant le Parlement, et tout cela sans compter un potentiel référendum, les salaires minimums cantonaux ont encore de belles années devant eux. Pour rappel, cette motion prévoit que les conventions collectives de travail étendues et nationales, déclarées de force obligatoire, prennent sur le droit cantonal en matière notamment de salaire minimum. Manifestement, certains ont l'air plus pressés que d'autres, à en croire les syndicats Unia et Sit, qui ont invité les médias le 14 mars pour dénoncer l'entreprise Swisscanonica et son président, Vincent Canonica. Active à Genève Aéroport où elle emploie une soixantaine de personnes

dans les kiosques, la société est aussi présente dans d'autres aéroports. Au total, elle compte 300 employés et réalise un chiffre d'affaires de plus de 50 millions de francs. «En début d'année, Swisscanonica a demandé aux employés de signer des avenants à leur contrat stipulant que, dès que la loi sera applicable, leur salaire sera rétrogradé à celui en vigueur au 31 décembre 2022, à savoir 3909 francs», expose Julien Repond, du Sit. «Quant aux nouveaux employés, il est directement inscrit dans leur contrat que leur salaire retombera au minimum conventionnel, soit actuellement 3582 francs.» Sachant que le salaire mensuel brut en vigueur est de 4032 francs, cela représente des baisses allant de 123 à 450 francs par mois. Les nouveaux employés toucheront 327 francs de moins que leurs collègues plus anciens pour effectuer

le même travail. Dans les deux cas, les contrats indiquent noir sur blanc que les salaires contractuels ne sont «pas garantis» et que les travailleurs se voient privés du droit de contester les nouvelles rémunérations. Des dispositions dont les services juridiques des syndicats doutent de la légalité.

DRÔLE DE JUSTICE SOCIALE

En janvier, le nouveau président de la Société des hôteliers genevois plaidait le statu quo dans la *Tribune de Genève*, déclarant que l'introduction du salaire minimum à Genève avait été «très positive» et que cela lui paraissait «inimaginable de revenir en arrière». Sur le terrain, les retours sont différents, et Swisscanonica en est l'exemple le plus flagrant selon les syndicats. «Le plus hypocrite c'est que, d'un côté, les cadres sont toujours en train de parler des bons résultats obtenus grâce à la reprise du trafic aérien et, de l'autre, on

menace les salariés de diminuer leurs revenus, s'indigne Camila Aros, secrétaire syndicale chez Unia. L'autre gros problème, c'est que Vincent Canonica est aussi candidat au Grand Conseil sur la liste de Pierre Maudet, «Libertés et Justice sociale», mais visiblement, pour revenir sur un tel acquis social qui a permis à des milliers de travailleurs de vivre plus décemment, c'est qu'il se moque de la justice sociale...»

LIBERTÉ SYNDICALE MENACÉE

Les syndicalistes dénoncent par ailleurs le non-respect des droits syndicaux. «Nous avons organisé une assemblée des travailleurs de Swisscanonica le 9 mars dernier à Cointrin et la réaction des cadres a été très violente, souligne Camila Aros. Un d'eux est passé devant la salle, a regardé qui participait à la rencontre. Ils ont même menacé le personnel d'annuler la réservation de la salle en question. C'est à l'image

de leur management agressif.» Unia et le Sit ont pris contact avec l'entreprise. «Nous soupçonnons des violations de la Convention collective nationale de travail de l'hôtellerie-restauration ainsi que de la Loi sur le travail, mais nous allons déjà nous concentrer sur ces avenants, que nous leur demandons d'annuler, poursuit la secrétaire syndicale. Nous leur avons par ailleurs demandé de respecter le salaire minimum cantonal en vigueur ainsi que les droits syndicaux.» A l'heure où nous mettions sous presse, lundi, les syndicats étaient dans l'attente d'une date pour rencontrer prochainement la direction de Swisscanonica. ■

Pour signer la pétition lancée par les syndicats afin de combattre la motion Ettlin, rendez-vous sur: act.campax.org/fr/petitions/touche-pas-a-notre-salaire-minimum



Julien Repond du Sit, et Camila Aros d'Unia, ont dénoncé l'attitude de Swisscanonica. Des employés de l'entreprise, s'exprimant via Zoom, ont demandé à garder l'anonymat.

TÉMOIGNAGES

IRIS*, EMPLOYÉE DEPUIS UN AN

«Je suis au salaire minimum cantonal et on m'a dit qu'il fallait que je signe l'avenant pour, je cite: "me protéger et protéger mon salaire". Ils m'ont mis la pression pour signer ce papier, cela devait être fait dans la journée. J'habite à Genève et, déjà aujourd'hui, ce n'est pas facile donc je ne vois pas comment je pourrais m'en sortir avec moins. Tout a augmenté, le loyer, l'assurance maladie, mais le salaire ne suit pas...» ■

JOSÉ*, EMPLOYÉ DEPUIS UN AN ET DEMI

«J'ai refusé de signer l'avenant dans l'immédiat, j'ai dit que je voulais prendre le temps de le lire. On m'a clairement mis la pression. Je me suis senti menacé, car j'ai entendu que j'étais sur la liste des employés sur la sellette. Je ne voulais pas perdre mon emploi donc j'ai fini par signer. On nous a vendu que cet avenant était là pour nous sécuriser, pour conserver notre salaire de 2022 et ne pas retomber au minimum conventionnel. Par peur, beaucoup ont signé.» ■

PAUL*, EMPLOYÉ DEPUIS 19 ANS

«Je n'ai pas reçu d'avenant à signer, car mon salaire est au-dessus du salaire minimum genevois donc je ne suis pas concerné par ces avenants, mais je me mobilise pour mes collègues qui peinent à joindre les deux bouts. L'ambiance était déjà tendue avant au sein de l'entreprise mais, depuis cette annonce, cela s'est accentué. La quasi-totalité du personnel n'est pas contente de cette situation et des conditions de travail en général. Il y a des arrêts maladie chaque semaine, et un gros *turn-over*: chaque mois, il y a jusqu'à cinq personnes qui partent et tout le temps des nouvelles têtes. Les anciens qui sont là depuis vingt ou trente ans le disent: le travail et l'ambiance ont changé, en mal. Quand les syndicats ont organisé l'assemblée de travailleurs, les chefs sont passés dans les kiosques, ont pris les flyers et les ont déchirés. Ils nous ont également menacés de sanctions, notamment de recevoir un avertissement, si nous arrivions en retard à notre poste. Ce sont des manières de faire inacceptables et les choses doivent changer!» ■

* Prénoms d'emprunt.

STOP AU SYSTÈME NÉOCOLONIAL DE LA DETTE!

Le 27 février dernier, militants et syndicats ont réclamé l'annulation de la dette des pays du Sud global, qui alimente des mécanismes de dépendance entre Nord et Sud avec un impact environnemental désastreux

Propos recueillis par Manon Todesco

Le 27 février 1953, les gouvernements français, britannique et américain annulaient plus de la moitié de la dette allemande accumulée lors des deux guerres mondiales, celle-ci passant alors de 19,8 à 7,3 milliards d'euros. Un tel scénario aujourd'hui serait difficilement envisageable, mais pas impossible à en croire la campagne internationale Debt for Climate. Menée par des activistes du Sud global, elle demande l'annulation de l'énorme dette de ces pays, à l'image du Sri Lanka, de la Zambie, du Pakistan ou encore du Ghana, ensevelis sous des montagnes de dettes extérieures. C'est ainsi que le 27 février dernier, 70 ans après l'annulation d'une partie de la dette allemande, des centaines de militants, notamment des syndicats, sont descendus dans les rues du monde entier pour faire valoir cette exigence auprès des pays du Nord. Afin de mieux comprendre ce mouvement et ses revendications, Alexandra Gavilano, scientifique de l'environnement et militante de Debt for Climate Suisse, et Juan Pablo Olsson, sociologue de l'environnement et cofondateur de Debt for Climate, répondent à nos questions.



DEBT FOR CLIMATE/RAMOND LUEPKEN

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi demander l'annulation de la dette des pays du Sud?

Les pays du Sud ayant une importante dette extérieure sont souvent les plus touchés par les conséquences de la crise climatique, mais sont aussi ceux qui émettent historiquement très peu de gaz à effet de serre. Le Pakistan, par exemple, a d'abord connu une vague de chaleur mortelle en 2022, suivie d'inondations tout aussi meurtrières, dont les conséquences n'ont pas encore pu être entièrement surmontées. Ces dettes empêchent les pays concernés d'investir dans une quelconque adaptation ou transition écologique. Au contraire, ils doivent approuver de nouveaux projets de promotion des énergies fossiles pour couvrir leurs dettes qui ont souvent de graves répercussions sur les populations locales et leurs moyens de subsistance, et font obstacle à une société respectueuse du climat.

C'est pourquoi Debt for Climate demande l'annulation inconditionnelle de la dette de tous les pays concernés du Sud mondial. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ne pourront plus contraindre ces Etats à accorder de nouvelles concessions pour l'exploitation de matières premières fossiles sur leur territoire. Des milliards d'énergies fossiles pourraient alors rester dans le sol, ce qui permettrait de faire un premier pas important à l'échelle mondiale vers une protection efficace du climat, tout en mettant fin au système de dette construit sur des mécanismes néocoloniaux.

A quel point les syndicats des pays du Sud sont-ils impliqués dans ce mouvement?

Les syndicats se sont réunis avec des féministes, des scientifiques et les militants de la cause environnementale, car ils sont en première ligne pour lutter pour la justice sociale, elle-même directement liée au système de dette néocoloniale. Tous ensemble, ils ont réussi à faire naître ce mouvement, en Argentine, en Afrique du Sud, en Uruguay, au Chili, mais aussi dans les Caraïbes et ailleurs sur le continent africain.

Quel rôle la Suisse doit-elle jouer?

La Banque nationale suisse et la Commission fédérale des finances, qui nous représentent au FMI dans



DEBT FOR CLIMATE/RAMOND LUEPKEN

Des activistes de Debt for Climate sont intervenus lors du dernier Forum économique mondial de Davos pour faire entendre leur voix, réclamant l'annulation de la dette des pays du Sud.

le groupe de vote et le conseil exécutif, ont un mandat clair de la part du monde politique: reconnaître les besoins des pays les plus pauvres et accorder du poids à la compatibilité sociale et environnementale du développement économique. Ce mandat n'est pas rempli! En Suisse, nous avons le privilège de pouvoir consulter en ligne le mandat du Parlement et de disposer d'une base démocratique nous permettant d'exiger le respect de la stratégie, non pas en mettant l'accent sur la maximisation des profits des multinationales locales, mais en nous engageant réellement pour le respect de la stratégie du FMI. Mais pour cela, nous avons besoin que la population suisse, et surtout les travailleurs, se joignent aux mouvements climatiques et s'engagent main dans la main pour un changement socialement juste et durable.

Quel est le lien entre la dette extérieure et la dette climatique?

Il est avant tout lié au fait que la dette climatique a surtout été cau-

sée dans le Nord et que les conséquences sont déjà ressenties par les pays du Sud.

Alors que l'on parle ici de développer les énergies renouvelables, il ne vient à l'idée de personne d'attirer l'attention sur les conséquences que cela aura pour les personnes et l'environnement dans le Sud. Prenons le cas actuel du Pérou, où le gouvernement fait preuve d'une extrême violence contre les manifestations généralement pacifistes de la population en grande partie indigène. Nous considérons que l'origine du problème est la destruction extrême de l'environnement dans le sud du Pérou par des multinationales comme Glencore, qui exploitent non seulement l'or, le cuivre, mais aussi le lithium pour la transition énergétique européenne. Tout comme la découverte de gisements de pétrole génère de nouvelles concessions de forage à la société française Perenco au mépris du peuple péruvien.

Le lien entre le système de la dette et

les concessions de telles entreprises est complexe, mais il apparaît clairement une fois que l'on a identifié le système.

Dans quelle mesure l'endettement des pays du Sud est-il une forme de néocolonialisme?

Les grands acteurs du crédit et de la dette sont le FMI et la Banque mondiale. Ils affirment que leur objectif est de «soulager la pauvreté dans le monde», tout en gardant à l'esprit leurs bénéfices, et leur principale préoccupation est donc de s'assurer que les débiteurs remboursent leurs intérêts et leur crédit à temps et régulièrement.

La Banque mondiale ou le FMI imposent aux pays du Sud global ce que l'on appelle des «programmes d'ajustements structurels» afin d'aménager leurs économies de telle manière qu'ils ne dépensent pas trop d'argent pour des choses non rentables comme la santé ou l'éducation. Notons que 73 des 85 prêts accordés par le FMI pour soutenir la pandémie de

Covid-19 étaient conditionnés à des coupes dans les services publics... L'équilibre des pouvoirs est rompu depuis le début: la Banque mondiale et le FMI ont été créés après la Seconde Guerre mondiale et ont favorisé les riches et les puissants de l'époque, qui continuent à jouer ce rôle aujourd'hui. Un exemple en est que chaque vote à la Banque mondiale ou au FMI nécessite 85% des voix pour être adopté. Ainsi, si un pays détient 16% des voix, il dispose d'un droit de veto sur toutes les décisions, ce qui est le cas des Etats-Unis, et ce dans les deux institutions. Même si l'ensemble du Sud global s'unissait contre une politique du FMI et de la Banque mondiale, il ne pourrait pas l'arrêter.

Et les multinationales dans tout ça?

Leur implication dans le système de la dette est clairement établie. Sans annulation de la dette, il ne sera pas possible de mettre au pas les multinationales. Et pourquoi pas? Parce que tous les pays endettés doivent rembourser leur prétendue dette – sinon ils subiront la force brutale de la Banque mondiale et du FMI. Et comme les dettes sont généralement payées en devises étrangères, des investissements étrangers sont nécessaires. Et c'est là qu'interviennent Shell, BP, Exxon et tous les autres géants du genre, qui sévissent encore librement sur la planète.

«Aucun pays endetté du Sud ne peut refuser les multinationales lorsqu'elles viennent en visite et brandissent leurs devises.»

Aucun pays endetté du Sud ne peut refuser les multinationales lorsqu'elles viennent en visite et brandissent leurs devises. Le Royaume-Uni tente-t-il de contrôler le comportement de Shell ou de BP, les Etats-Unis celui d'Exxon, l'Italie celui d'Eni ou la France celui de Total? Non, ces entreprises sont considérées comme indépendantes, et en tout cas trop puissantes pour être influencées. Nous voyons même comment la Banque mondiale et le FMI poussent les pays à développer davantage les gisements de pétrole et de gaz afin qu'ils puissent rembourser leurs dettes, comme au Sénégal ou au Mozambique où le FMI a proposé l'extraction de charbon et de gaz comme solution à la crise de la dette et à la catastrophe climatique du pays. En résumé, la dette financière agit comme un genou sur la nuque du Sud global. Elle est l'outil qui contraint ces pays à poursuivre le processus d'extraction et de destruction. Pour continuer à avoir accès aux crédits internationaux, les pays doivent prouver qu'ils sont de «bons emprunteurs» et qu'ils remboursent les crédits antérieurs. Pour ce faire, ils doivent accepter des contrats étrangers en devises fortes afin de pouvoir rembourser leurs crédits. Et le cycle se poursuit ainsi, avec en son sein l'exploitation toujours plus grande des ressources de la planète: les contrats d'extraction, les forages, l'exploitation minière, la déforestation, etc., qui sont payés en monnaie forte, monnaie qui servira à payer les dettes financières. ■

Plus d'infos sur:
debtforclimate.ch/fr
debtforclimate.org/fr